

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/14-09-2023/Q18

Date de convocation : 8 Septembre 2023

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

**Nombre de conseillers en exercice : 33**

**Membres présents** : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme BERANGER Agnès, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme PRUVOT Brigitte, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Membres absents ayant donné procuration (7)** :

Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie : procuration à M. BRICOUT Frédéric  
M. POULAIN Bernard : procuration à Mme PLUCHART Claudine  
M. BONIFACE Didier : procuration à M. BAUDOUX Aurélien  
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme THUILLEZ Martine  
M. CHMIELEWSKI Dominique : procuration à M. DEVIENNE Marc  
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. DOYER Claude  
M. DECALION Ismaël : procuration à Mme RICHOMME Liliane

**Membre absent excusé** :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'AGENTS DU CCAS EN SURNOMBRE À LA COMMUNE**

Monsieur Yves MARIN, Conseiller Municipal, expose :

Dans le cadre du transfert par voie d'apport du service d'aide à domicile du CCAS de Caudry à l'association AMF-AD AFEJI de Maubeuge au 1<sup>er</sup> Juillet 2023, huit agents titulaires n'ont pas accepté les propositions qui leur ont été faites de rejoindre ladite association. Ce qui implique de facto le placement en surnombre desdits agents au budget principal du CCAS pendant une période d'une année, soit du 1<sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024.

Durant cette période de surnombre, il pourra être proposé aux agents de réaliser des missions au sein du CCAS ou en dehors de la collectivité d'origine, pour la commune de Caudry par exemple, dès lors que celle-ci en exprimerait le besoin.

La rémunération des agents et les charges sociales afférentes seraient alors versées par le CCAS et remboursées par la collectivité d'accueil.

En conséquence,

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°2008-580 du 18 Juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu les besoins des services de la ville de Caudry, Monsieur MARIN invite l'assemblée à :

- autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'agents du CCAS à la Ville de Caudry et tout document y afférent.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Frédéric Bricout".

Frédéric BRICOUT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL140923\_Q18**  
 Objet : **Ressources Humaines - Convention de mise à disposition d'agents du CCAS en surnombre à la commune**  
 Type de transaction : Transmission d'actes  
 Date de la décision : 2023-09-14 00:00:00+02  
 Nature de l'acte : Délibérations  
 Documents papiers complémentaires : NON  
 Classification matières/sous-matières : 4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
 Identifiant unique : 059-215901398-20230914-DEL140923\_Q18-DE  
 URL d'archivage : Non définie  
 Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215901398-20230914-DEL140923_Q18-DE-1-1_0.xml	text/xml	925 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DELIB_140923_Q18.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20230914-DEL140923_Q18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	725.6 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 septembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	18 septembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 septembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 septembre 2023 à 15h28min35s	Reçu par le MI le 2023-09-18